# La région sévit contre la pêche thonière illicite dans le Pacifique



Le renforcement de la lutte contre la pêche thonière illicite dans le Pacifique par le biais d'une nouvelle approche fondée sur des données devrait contribuer à réduire le manque à gagner des pêcheries locales.

L'opération de surveillance de deux semaines organisée récemment dans la région afin de détecter les activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) a été l'occasion de confirmer à quel point la collecte de données est indispensable à la prévention et à l'arrêt du pillage dont est victime le plus grand et le plus important stock de thonidés au monde.

Plus de 320 navires ont été repérés, 206 ont été arraisonnés, et 27 infractions ont été relevées durant l'opération qui s'est déroulée en novembre dernier. L'opération Kurukuru 2012 est à ce jour la plus grande opération de surveillance jamais organisée dans la région. Elle a nécessité la participation de cinq avions de patrouille maritime, de douze patrouilleurs, d'une frégate et d'un navire des garde-côtes, chargés ensemble de surveiller une zone d'environ 30 millions de km².

«La lutte contre les pêches illicites dans la région est un dossier complexe, explique Bryan Scott, Chargé de liaison (pêche INN) au sein de la CPS. Les règles qui s'appliquent aux pêcheurs selon le moment et le lieu de pêche sont édictées par une multitude d'organismes et de pays. Il est extrêmement difficile de vérifier et d'analyser l'historique des prises d'un navire ainsi que d'autres informations en l'espace d'une seule inspection à bord, sachant que tous les documents sont sur papier.»

D'après les estimations régionales, le manque à gagner associé à la sous-déclaration et aux déclarations fallacieuses sur la taille des prises pourrait aller de plusieurs millions à plus d'un milliard. La CPS et l'Agence des pêches du Forum (FFA) collaborent afin de chiffrer précisément ce manque à gagner grâce à la collecte et à la mise en commun de données exhaustives.

L'opération Kurukuru a permis de fournir des informations utiles au lancement du Projet DEVFISH2 (Développement de la pêche thonière dans les pays ACP du Pacifique) financé par l'Union européenne à hauteur de 10 millions de dollars. Ce projet a pour objet d'améliorer la gestion de l'information et l'analyse des données en vue de renforcer la prévention de la pêche illicite.

Hugh Walton, Coordonnateur du Projet DEVFISH2 et Spécialiste des politiques à la FFA, explique que la réussite de ces projets ne se mesure pas uniquement au nombre de navires de pêche enregistrés ou d'infractions relevées. Selon lui, « il faut mettre en place des mesures dissuasives efficaces telles que de réelles sanctions applicables en cas de déclaration volontairement erronée ou de sous-déclaration de la taille des prises, la vérification de la conformité des licences, et une application stricte des conditions d'octroi de licences ».

# ACTIVITÉS DE LA CPS

Séance de travail au Centre régional de surveillance des pêches de la FFA



«Si les navires continuent d'échapper aux sanctions, ils continueront à violer les règles. Mais si on leur retire leur licence ou leur droit de pêche pour l'exemple, les autres opérateurs en tireront les leçons. Le fait de disposer de séries de données comparables nous permettra de réaliser des estimations plus fiables quant au volume des prises sous-déclarées ou déclarées de façon fallacieuse. »

La CPS et la FFA entendent mettre en place des systèmes améliorés de gestion de l'information et de vérification des données dans les 12 mois à venir. Le nouveau système de gestion des données permettra aux autorités de repérer rapidement et précisément les incohérences entre les journaux

de pêche des navires et les données de surveillance recueillies grâce au système de surveillance des navires par satellite, aux rapports des observateurs embarqués et au suivi réalisé lors du déchargement des prises au port.

L'opération de surveillance Kurukuru 2012 a été pilotée depuis le Centre régional de surveillance des pêches de la FFA à Honiara, aux Îles Salomon. Les données recueillies proviennent de systèmes de surveillance aériens, maritimes et électroniques.

Les 30 millions de kilomètres carrés inspectés recouvrent les territoires des Îles Cook, des États fédérés de Micronésie, de Kiribati, des Îles Marshall, de Nauru, de Niue, de Palau, du Samoa, des Îles Salomon, de Tokelau, des Tonga, de Tuvalu et de Vanuatu. L'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France et les États-Unis ont également apporté leur appui aux activités de surveillance.

## Pour plus d'informations : -

#### Bryan Scot

Chargé de liaison (pêche INN), Projet DEVFISH2, CPS (BryanS@spc.int)

### **Hugh Walton**

Coordonnateur du projet et Spécialiste des politiques, Projet DEVFISH2, Agence des pêches du Forum (FFA) (Hugh.Walton@ffa.int)

### Anne Lefeuvre

Administration et communication, Projet SciCOFish, CPS (AnneL@spc.int)

Images : Ben Bosschieter, agent de l'Office australien de gestion de la pêche.

